

**Clôture des candidatures**  
**15 octobre 2014**

Photographie

## **Cycle des Hautes Études Européennes** **Session 2015**

**sous le haut parrainage de Mme Emma BONINO,**  
**Membre de la Commission européenne (1995-1999), ministre du Commerce international et ministre des Affaires**  
**européennes (2006-2008), ministre des Affaires étrangères en Italie (2013-2014)**

### **Fiche de candidature**

Nom et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Fonction exercée : .....

.....

Nom et coordonnées de l'employeur : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Libellé exact de la fonction principale et de l'employeur que vous souhaitez voir figurer dans les documents écrits relatifs au Cycle (liste et répertoire des auditeurs, plaquettes, etc)\* :

.....

.....

.....

.....

.....

**Coordonnées professionnelles et personnelles complètes :**

|                                      | Coordonnées professionnelles | Coordonnées personnelles |
|--------------------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Adresses postales                    |                              |                          |
| Téléphones fixes                     |                              |                          |
| Portables                            |                              |                          |
| Fax                                  |                              |                          |
| Courriels :<br>par ordre de priorité | 1)<br>2)<br>3)               | 1)<br>2)<br>3)           |

**Compétences linguistiques (évaluation de 1 à 5 : maîtrise parfaite)**

| Langue   | Lu | Parlé | Ecrit |
|----------|----|-------|-------|
| Français |    |       |       |
| Anglais  |    |       |       |
|          |    |       |       |
|          |    |       |       |

**Comment avez-vous eu connaissance du CHEE ?**

- par Internet (précisez le site)
- par mail
- par les anciens auditeurs ou intervenants du cycle
- par la presse (le cas échéant, précisez votre source).....
- par d'autres sources (préciser lesquelles) ?.....

**Engagement sur l'honneur du/de la candidat-e :**

En cas d'admission :

- je prends personnellement l'engagement de donner la priorité aux activités du Cycle, de participer à tous les modules et de suivre l'intégralité du programme.
- en cas d'empêchement, je m'engage à informer l'Ena par mail, 5 jours avant le début du module de formation concerné.

Date : .....  
Signature du/de la candidat-e :

**Droit à l'image :**

En cas d'admission, j'autorise la reproduction de ma photographie sur le site Intranet et Internet de l'Ena :

- OUI                       NON

Date : .....  
Signature du/de la candidat-e :

Pièces à joindre à la fiche de candidature (rappel) :

**Tout dossier incomplet sera refusé**

- la fiche de candidature complétée, assortie d'une photographie d'identité en couleur récente ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- un engagement écrit de l'employeur autorisant le/la candidat-e à suivre le Cycle dans son intégralité (sur papier entête) ;
- un engagement de prise en charge des frais d'inscription complété et signé (voir page 5 du dossier de candidature).
- un relevé d'identité bancaire ou une lettre de banque pour les comptes domiciliés hors de France ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'identité ou du Passeport.

**Nota :** les informations fournies à l'appui du dossier de candidature seront exploitées en stricte conformité avec les dispositions de la loi Informatique et Liberté du 6 juin 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004.

\*\*\*\*\*

### 1 - Comment se déroule le CHEE ?

Le CHEE comprend dix modules, de janvier à novembre :

- un séminaire d'intégration en janvier ;
- des modules prévus à Paris, Strasbourg, Bruxelles et dans différentes capitales.

Le cycle comporte un socle de base, auquel s'ajoute un approfondissement des thématiques d'actualité.

### 2 - À qui le Cycle des Hautes Études Européennes s'adresse-t-il ?

À une promotion d'une quarantaine d'auditeurs européens ou des pays tiers, d'horizons diversifiés, à fort potentiel, exerçant des responsabilités confirmées dans leur domaine et bénéficiant d'au moins 8 huit années d'expériences professionnelles. Une parfaite maîtrise du français et une compréhension au moins passive de l'anglais sont requises. Aucun pré-requis n'est exigé en matière de connaissances ou d'expérience professionnelle dans le domaine européen.

### 3 - Comment se porter candidat au CHEE ? (tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Le dossier de candidature doit être téléchargé sur le site de l'ENA ([www.ena.fr](http://www.ena.fr)). Il doit être adressé par voie postale à l'Ena **avant le 15 octobre 2014** à l'adresse suivante :

**École Nationale d'Administration, Cycle des Hautes Études Européennes, 1, rue Sainte Marguerite, F – 67080 STRASBOURG Cedex**

### 4 - Comment est assurée la sélection des candidat-e-s ?

La campagne de recrutement s'ouvre au mois de juin 2014.

Les dossiers de candidature sont dans un premier temps soumis à une pré-sélection au sein de l'École nationale d'administration.

Les candidat-e-s pré-sélectionné-e-s sont auditionné-e-s par le comité de sélection les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre 2014.

L'audition porte essentiellement sur les motivations du/de la candidat-e et l'intérêt de cette formation pour sa carrière.

### 5 - Que couvrent les frais d'inscription ?

**Les frais d'inscription couvrent l'ensemble des frais pédagogiques, de déplacements, d'hébergement et une partie des frais de restauration pendant la durée des modules.**

L'organisme payeur détermine la catégorie d'appartenance lors du dépôt de la candidature, en fonction du profil du/de la candidat-e présenté-e.

Les frais d'inscription sont perçus par l'Ena et sont fixés pour 2015 selon la grille suivante :

| Tarifs du CHEE en 2015 |   |              |
|------------------------|---|--------------|
| <b>Tarif n°1</b>       | Permanents et élus nationaux de syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite et journaliste web/médias en ligne <sup>1</sup> - Représentants des cultes | 5 000 euros  |
| <b>Tarif n°2</b>       | Fonction publique d'Etat - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio <sup>2</sup>   | 9 500 euros  |
| <b>Tarif n°3</b>       | Fonction publique territoriale - Administration européenne - Elus - Entreprises et organisations des secteurs publics et privés                                     | 13 500 euros |

<sup>1</sup> Inclut également les journalistes multimédia collaborant à un site indépendant ou à un site dépendant de la presse écrite

<sup>2</sup> Inclut également les journalistes multimédia rattachés à un site relevant d'un organe de presse audiovisuel

## 6- Modalités de prise en charge des frais de déplacement des auditeurs du Cycle tant en France qu'à l'étranger

Les déplacements répondent à deux principes fondamentaux : le recours privilégié aux services du voyageur retenu par l'École et l'optimisation des coûts.

### **TRANSPORT**

**1** - L'Ena prend uniquement à sa charge, sur justificatifs, le déplacement des auditeurs entre la gare « grandes lignes » ou l'aéroport du lieu de résidence administrative (telle que déclarée lors de l'inscription) et la gare « grandes lignes » ou l'aéroport de la ville où se tient le séminaire (gare « grandes lignes » la plus proche) pour chaque session (et inversement). Les autres déplacements ne seront pas pris en charge.

Les transports s'effectuent prioritairement par la voie ferroviaire en 2<sup>de</sup> classe. L'usage de la voie aérienne peut être autorisé lorsque le trajet ferroviaire dépasse 4 heures. Le transport s'effectue en classe économique, à tarif préférentiel (non échangeable, non remboursable), et en tenant compte des éventuelles réductions des auditeurs.

**2** - L'Ena fournit les titres de transport à l'auditeur. Celui-ci doit toutefois impérativement retourner les originaux (billets de train 2<sup>de</sup> classe, carte d'embarquement) à l'Ena.

**3** - Si l'auditeur souhaite faire une modification de son titre de transport, il en assume le surcoût éventuel en effectuant lui-même le changement de ses billets.

**4** - Si l'auditeur est amené à faire l'avance des frais de transport, il doit en avoir reçu l'autorisation préalable de l'Ena. Ces frais donneront lieu à remboursement sur présentation, à l'Ena, d'un état de frais, accompagné des justificatifs de dépenses originaux, à savoir le billet de train 2<sup>de</sup> classe ou la carte d'embarquement (vol en classe économique).

Les autres frais, par exemple les frais de transport en 1<sup>ère</sup> classe et les vols hors classe économique, les déplacements en véhicule personnel ou de service, les taxis, les frais de connexions WI-FI, de communications téléphoniques, de photocopies, de télécopies, les « extras », tickets de métro, RER, etc, ne donneront pas lieu à remboursement.

### **HEBERGEMENT- REPAS**

**5** - Aucune réservation de chambre ne sera prise en charge par l'Ena la veille ainsi que le dernier jour du module.

**6** - L'Ena se réserve le droit de demander aux auditeurs le remboursement des frais de repas lorsqu'ils n'auront pas manifesté leur souhait de ne pas y participer avant le début du séminaire.

## 7 - Quand régler les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription seront à régler à l'échéance du 14 février 2015 en un versement unique par virement sur le compte de l'agent comptable de l'Ena.

L'Ena dispose d'un numéro de déclaration d'activité (article L. 900-2 du Code du Travail).

Les **entreprises privées** peuvent imputer les frais d'inscription de leurs salariés au titre des dépenses de formation professionnelle qui leur incombent (article L. 950-1 du Code du Travail). L'Ena dispose également de l'**agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur au titre des formations dispensées aux élus locaux** (articles L. 1221-1, L. 2123-16 et L. 4135-14 du Code général des collectivités territoriales, ainsi que ses articles R. 1221-12, R. 1221-14 et R. 1221-15).

## 8 - Quand les candidat-e-s recevront-ils une réponse à leur dossier ?

Chaque candidat-e sera informé-e de la suite réservée à son dossier par courriel ou par téléphone avant la fin du mois de décembre.

## 9- Calendrier prévisionnel du CHEE 2015 (susceptible d'ajustements)

### 35 jours au cœur de l'Europe (de janvier à novembre)

| Mois                               | Modules  |
|------------------------------------|--|
| Mardi 20 au vendredi 23 janvier    | Séminaire d'intégration  |
| Mercredi 3 au vendredi 6 février   | Module thématique à Paris  |
| Lundi 9 au jeudi 12 mars           | Module Parlement européen à Strasbourg   |
| Mardi 14 au jeudi 16 avril         | Module thématique à Paris  |
| Mardi 26 au vendredi 29 mai        | Module à Bruxelles   |
| Mercredi 24 au vendredi 26 juin    | Voyage d'études dans un État membre/voisin de l'UE   |
| Mercredi 8 au vendredi 10 juillet  | Module thématique à Paris  |
| Août                               | Vacances   |
| Lundi 21 au vendredi 25 septembre  | Missions d'étude en groupes dans une quinzaine de destinations au sein de l'Union européenne |
| Mercredi 14 au vendredi 16 octobre | Module thématique à Paris  |
| Mercredi 25 au jeudi 26 novembre   | Module thématique à Paris et clôture du cycle  |

Les dates et lieux de modules sont susceptibles de modifications. Le rythme est d'un module par mois, à l'exception des mois d'août et de décembre. Sauf exception, les travaux commencent en début de module à 10h30 et se terminent le dernier jour à 16h30.

**Le dossier de candidature est à adresser avant le 15 octobre 2014 :**

**École Nationale d'Administration**  
**Cycle des Hautes Études Européennes**  
1, rue Sainte Marguerite  
F – 67080 STRASBOURG Cedex

**Pour toute information complémentaire :**

Natacha Ficarelli  
[natacha.ficarelli@ena.fr](mailto:natacha.ficarelli@ena.fr)  
Tél. : + 33 (0) 3 88 21 45 58  
Fax : + 33 (0) 88 21 45 41

**Site Internet :**

[www.ena.fr](http://www.ena.fr)

## ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION\* Cycle des Hautes Études Européennes Session 2015

### Frais d'inscription pris en charge par l'employeur :

Je, soussigné (e)\*\* .....

m'engage à prendre en charge les droits d'inscription s'élevant à (montant à écrire en toute lettres) .....

du Cycle des Hautes Études Européennes dans l'hypothèse .....

où la candidature de M., Mme\*\*\* .....

Fonction exercée par le/la candidat-e .....

serait admise par le jury de sélection du Cycle pour intégrer la promotion 2015 en qualité d'auditeur/trice.

Le/la candidat-e postule dans la catégorie (cocher mention dans le tableau ci-dessous) :

| Tarifs du CHEE en 2015 |   |              |
|------------------------|---|--------------|
| Tarif n°1              | Syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite et journaliste web/médias en ligne <sup>3</sup> - Représentants des cultes | 5 000 euros  |
| Tarif n°2              | Fonction publique d'Etat - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio <sup>4</sup>                     | 9 500 euros  |
| Tarif n°3              | Fonction publique territoriale - Administration européenne - Elus - Entreprises et organisations des secteurs publics et privés     | 13 500 euros |

**L'ENA adressera le titre de recette accompagné de la facture correspondant au tarif de la catégorie du/de la candidat-e.**

Dénomination et adresse exacte pour l'envoi de la facturation : .....

**Le règlement sera effectué à l'Ena en un versement unique par virement sur le compte de l'agent comptable de l'ENA, au plus tard le 14 février 2015.**

**Le versement sera établi à l'ordre de :**

l'Agent Comptable de l'École nationale d'administration de Strasbourg

Compte (n° IBAN) : FR76 1007 1670 0000 00100610318

Code BIC (SWIFT) : TRPUFRP1

Trésorerie générale du Bas-Rhin, B.P. 1043 F - 25, avenue des Vosges, 67070 STRASBOURG Cedex

DRFIP ALSACE et du BAS-RHIN - 4 Place de la république CS51022 - 67070 STRASBOURG CEDEX

**Pour les ministères français, cet engagement juridique devra être confirmé par la transmission d'un engagement comptable (bon de commande CHORUS) avant le 31 janvier 2015.**

Nom – Prénom du signataire .....

Qualité : .....

Fait à ..... le .....

**Cachet de l'organisme payeur**

\* Tout dossier transmis sans cet engagement dûment complété et signé sera refusé. Ce document vaut convention financière dans le cas de l'acceptation du dossier.

\*\* Nom, prénom, fonction, dénomination de l'employeur

\*\*\* Rayer les mentions inutiles

<sup>3</sup> Inclut également les journalistes multimédia collaborant à un site indépendant ou à un site dépendant de la presse écrite

<sup>4</sup> Inclut également les journalistes multimédia rattachés à un site relevant d'un organe de presse audiovisuel